

EXTRAIT du registre des délibérations du Conseil Municipal

Conseil Municipal du jeudi 23 avril 2026 20:00

En exercice : 15

Présents : 14

Excusés : 0

Absents : 1

Date de la convocation :

16/04/2026

Président de séance :

Philippe BUSSERON

Secrétaire de séance :

Marc PROVOST

Rapporteur : Philippe

BUSSERON

N° interne de l'acte :

223042026

N° de feuillet :

jeudi 23 avril 2026, le Conseil Municipal de Commune de BAYET s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Salle du Conseil Municipal .

Membres présents :

Philippe BUSSERON, Bruno LAMOUCHE, Michel POUYET, Sylvie FRANCES, Marc PROVOST, Christian DUBOCAGE, Alexandre QUILLERET, Angélique DUBOCAGE, Emilie HUGUET, Manon GONNIN, Christophe LACOMBE, Véronique LARONDE , Morgane ANTOINE, Nathalie MAY

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Membres Absents :

Joffrey MASSON

Délibération 2-23042026 - Adoption du CFU 2025 Commune

Compte Financier Unique 2025

Investissement

Dépenses :	Prévu :	1 526 031,41 €
	Réalisé :	343 029,31 €
	Reste à réaliser :	282 388,00 €

Recettes :	Prévu :	1 526 031,41 €
	Réalisé :	298 818,97 €
	Reste à réaliser :	36 337,00 €

Fonctionnement

Dépenses :	Prévu :	1 949 219,56 €
	Réalisé :	1 296 624,05 €
	Reste à réaliser :	0,00 €

Recettes :	Prévu :	1 949 219,56 €
	Réalisé :	2 057 315,09 €
	Reste à réaliser :	0,00 €

Certifié exécutoire :

Transmis au contrôle de légalité le :

Publié le :

Résultat de clôture de l'exercice :

Investissement :	- 44 210,34 €
Fonctionnement :	760 691,04 €
Résultat global :	716 480,70 €

Résultats de vote : Adopté à l'unanimité

Pour : 14 voix Philippe BUSSERON, Bruno LAMOUCHE, Michel POUYET, Sylvie FRANCES, Marc PROVOST, Christian DUBOCAGE, Alexandre QUILLERET, Angélique DUBOCAGE, Emilie HUGUET, Manon GONNIN, Christophe LACOMBE, Véronique LARONDE, Morgane ANTOINE, Nathalie MAY

Contre : 0 voix

Abstentions : 0 voix

N'ont pas pris part au vote : 0

Absents lors du vote : 1

Ainsi délibéré les jours, mois et an que
dessus et le présent extrait certifié
conforme au registre.

Le Maire

Le Secrétaire de séance,
Marc PROVOST



Certifié exécutoire : 26/06/2026
Transmis au contrôle de légalité le : 26/06/2026
Publié le : 26/06/2026

